



CCT-Bâtiments 2022

RELEASE NOTES

# Notes de publication de versions

---

*[CCT-BÂTIMENTS 2022]*

Version 01.06 du CCTB

---

## Précautions d'utilisation

Les présentes notes de version documentent à titre informatif les utilisateurs sur les modifications et évolutions apportées au CCTB depuis sa publication précédente. Le présent document ne constitue donc nullement un document contractuel régissant un marché public de travaux. En cas de contradiction des textes entre les différents formats proposés, c'est le texte du CCTB sous format Acrobat Reader (.pdf) qui est applicable et non le texte des présentes notes de version.

## Principe de fonctionnement des release notes

### Index de version

La version du CCTB est identifiée par un index à 4 chiffres et une date, du type

« CCTB version XX.xx du jj/mm/aaaa »

dans lequel :

- « XX » est un code numérique à 2 chiffres indiquant le numéro de version majeure ;
- « xx » est un code numérique à 2 chiffres indiquant le numéro de version mineure ;
- « jj/mm/aaaa » est la date officielle de publication de cette version.

### Table des matières du CCTB

Lors de la consultation du CCTB sous son format PDF (ou DOCX), le lecteur pourra relever que chaque titre d'élément est agrémenté d'un numéro de version. Cela lui permettra d'identifier directement les éléments du CCTB qui ont subi des modifications depuis la version précédente.

Par exemple pour le CDR du CCTB version 01.03

#### TABLE DES MATIERES

|   |   |
|---|---|
| Catalogue des documents de référence CCTB 01.01 .....       | 2 |
| Catalogue des documents de référence (CDR) CCTB 01.03 ..... | 2 |

### Notes de publication de versions

Sous la section « Nouveauté des versions » du présent document (page suivante) est indiqué de manière synthétique les motivations et l'objet des principales modifications apportées au CCTB par rapport à la version précédente.

## Notes de publication de versions par tomes

Les notes de publication de version par tomes sont reprises dans des documents séparés (un par tome). Elles se composent de 2 parties :

- La table des changements ;
- Le détail des modifications apportées aux descriptifs.

La table des changements répertorie les types de modifications apportées aux éléments du tome : ajout ou suppression d'éléments ainsi que les modifications d'index, de titre ou de descriptif. Cette table reprend également dans ses 2 premières colonnes les index des éléments dans la version précédente du CCTB et dans la version actuelle. En dernière colonne on peut retrouver une indication de l'objet des modifications opérées aux descriptifs.

Le détail des modifications apportées aux descriptifs liste l'ensemble des éléments pour lesquels des modifications ont été apportées aux descriptifs. Pour ces éléments-là uniquement, le document indique en suivi des modifications les évolutions du texte entre la présente version et la version précédemment publiée au moyen des codes couleur suivants :

- ~~Texte~~ (rouge barré) : caractères supprimés ;
- Texte (vert clair) : texte ajouté à un descriptif vide ;
- Texte (vert foncé) : texte ajouté à un descriptif existant.

## Nouveautés des versions

**Version 01.06.** – 23 juillet 2018

### Synthèse des nouveautés

*Cette nouvelle version du CCTB consiste en une mise à jour mineure des clauses administratives du CCTB pour répondre à la réglementation des marchés publics actuellement en vigueur. Aucune modification n'a été apportée dans les tomes techniques (Tomes 0 à 9) du CCTB.*

*Le CDR « Catalogue des Documents de Références » a également été complété et mis à jour pour sa partie relative aux clauses administratives.*

### En détail...

- **Tome A – Modifications mineures de contenus**

*Révision des textes pour :*

- *répondre à la réglementation des marchés publics actuellement en vigueur (Arrêté Royal du 15/04/2018) ;*
- *mettre à jour les clauses visant à promouvoir la concurrence loyale et à lutter contre le dumping social dans les marchés publics (Circulaire du 30/03/2017) ;*
- *clarifier le cadre contractuel du CCTB au travers de l'élément A1.1.*

- **Tome 0 à 9 – Aucune modification**

- **CDR – Mise à jour**

*Mise à jour limitée aux références liées aux clauses administratives.*

---